

SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTAT  
DES 13 ET 15 JANVIER 2010**Informations brèves****Affaires du Grand Conseil**

Lors de ses séances du mercredi 13 janvier et du vendredi 15 janvier 2010, premières séances de l'année 2010, le Conseil d'Etat a adopté un rapport à l'attention du Grand Conseil :

**Demande de crédit de 5,1 millions de francs en faveur des améliorations structurelles agricoles**

Les améliorations structurelles s'inscrivant dans le cadre de la politique agricole sont soutenues conjointement par l'Etat et la Confédération. A intervalles réguliers, le Grand Conseil est saisi de demandes de crédits pour poursuivre l'effort d'adaptation des structures rurales aux nécessités du moment. Le dernier crédit de 9,2 millions de francs, décidé le 27 mars 2007, est en voie d'épuisement, à l'instar des autres crédits engagés encore disponibles. Un nouveau crédit d'investissement de 5,1 millions de francs est donc nécessaire pour poursuivre l'action engagée ; il s'agit principalement de la réalisation du remaniement parcellaire de Fenin-Vilars-Saules (Syndicat d'améliorations foncières de La Côtère), des études de futurs syndicats d'améliorations foncières de la Vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel, ainsi que des projets individuels de constructions rurales et de remise en état périodique d'améliorations structurelles. Les crédits demandés génèrent des investissements totaux de 22 millions de francs. La concrétisation de ces divers projets à financer s'inscrit dans le renforcement de l'aire rurale, corollaire nécessaire à la réalisation du Réseau urbain neuchâtelois (RUN), contribuant ainsi à un développement économique harmonieux et à l'occupation décentralisée du territoire.

**Contact : Laurent Lavanchy, chef du Service de l'agriculture, tél. 032 889 37 00.**

**Affaires cantonales****Naturalisations**

Le Conseil d'Etat a procédé à la naturalisation de 126 personnes et de leur famille.

**Pour complément d'information:**

**Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.**

Neuchâtel, le 15 janvier 2010